Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1286

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
30 janvier 1997 – nº 1286
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

Pour un hebdomadaire syndical commun

Il y a du renouveau dans la maison syndicale. La FTMH et le SIB ont réussi leur rapprochement. Alors qu'on pouvait craindre une lutte d'influence, on observe plutôt une synergie sans que les partenaires renoncent à leur culture syndicale propre. La présidence commune de l'USS, Christiane Brunner et Vasco Pedrina côte à côte, en est le symbole fort. Et le succès du référendum contre la loi sur le travail a été reçu comme la confirmation que le syndicalisme demeurait en prise avec l'opinion.

Mais ces réussites indéniables ne sauraient dissimuler les faiblesses. On sait aujourd'hui que le succès du référendum n'aurait pas été national sans l'appui des Eglises et du PDC. On sait depuis toujours que le taux de syndicalisme dans le secteur privé est très bas. Et il est facile de constater que les syndicats ne disposent pas d'outils de communication adaptés à une société ultra-médiatisée.

C'est dans ce contexte nouveau que Jean-Claude Rennwald, conseiller national, secrétaire central FTMH, a relancé l'idée d'un hebdomadaire syndical commun à toutes, ou presque toutes, les fédérations. L'idée est ancienne, plusieurs fois étudiée, autant de fois remisée. *Domaine public* la défendait avec ardeur, il y a quelque trente ans déjà. Mais on avait fini par la ranger au magasin des rêves jamais réalisés. Rouvrons donc le dossier pour cette ultime tentative.

Informer sur la variété des expériences, ouvrir une tribune, imaginer le futur

Les conditions de départ sont exceptionnelles, car l'hebdo syndical pourrait être réalisé sans frais de lancement, c'est-à-dire sans risquer les millions nécessaires aujourd'hui pour sortir un nouveau produit de presse. Les abonnés sont aussi nombreux que les cotisants. Pour la Suisse romande, *La Lutte syndicale* (FTMH) et *Le nouveau syndicat* (SIB) garantissent, mis en commun, un tirage de 64000. Il serait possible d'atteindre 80000 ou plus en regroupant autour de ce noyau fort les journaux des syndicats des régies fédérales ou des services publics. La perpective d'une ouverture à la publicité est donc excellente, sans l'encombrement de la publicité maison qui alourdit tant de pages des hebdos de la Coop et de Migros. Ces conditions réunies sont exceptionnelles: un investissement initial quasi nul, mais des recettes supplémentaires assurées.

Les obstacles ont été recensés, eux aussi: les liens avec une imprimerie que l'on ne veut pas mettre en péril; la production du journal qui est souvent le job principal d'un secrétaire syndical qui peut craindre pour sa fonction, si ce n'est pas pour son emploi. Enfin il est affirmé que le lecteur s'intéresse plus aux sujets professionnels qui le concernent qu'aux thèmes plus généraux, que les médias traitent déjà abondamment.

Premières réponses aux objections. Les responsables syndicaux ne seront pas absents du journal commun. Ils en seront les éditorialistes; ils y prendront position. Deuxièmement, il est faux d'imaginer que la vie professionnelle d'autres métiers n'intéresse pas tous les lecteurs pour autant qu'elle soit présentée avec talent, illustrée de manière originale. C'est ça aussi la «maison commune». Enfin la lisibilité de l'hebdo devrait être assurée par des journalistes professionnels de haut niveau. La couverture de ces dépenses salariales supplémentaires serait assurée par les économies de rationalisation et les recettes publicitaires. Dans l'ensemble, le nouveau produit serait créateur d'emplois. Mais surtout qu'on évite les formules hybrides, du genre pages communes et encarts spécifiques. On souhaite un concept franchement nouveau et non pas l'existant amélioré par des pages communes.

L'USS vient d'ouvrir le débat sur la réduction de la durée du travail. Les dirigeants savent que l'exercice ne se résume pas à la rédaction d'une initiative constitutionnelle, mais qu'il faut informer sur la variété des expériences vécues ou imaginées, ouvrir une tribune, imaginer le futur. Tout cela n'est pas possible avec les outils médiatiques actuels. Les syndicats ne peuvent, sans se donner d'abord les supports indispensables, développer des projets de société aussi ambitieux. AG